



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

incapables majeurs

Question écrite n° 88692

Texte de la question

Mme Muriel Marland-Militello interroge Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur le financement des mesures de protection judiciaire pour l'année 2009 dans le cadre de la mise en oeuvre de la réforme de la protection juridique des majeurs instituée par la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007. Elle la remercie de bien vouloir lui indiquer comment s'effectue la répartition des crédits et quels financements seront alloués à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi qu'au département des Alpes-Maritimes pour les années 2009 et 2010.

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Marland-Militello](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88692

Rubrique : Déchéances et incapacités

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10181

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)